



# PRÉFET DU VAL-D'OISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Cabinet

Affaire suivie par Ambre LE BAS DEBOVE  
Tél : 01 78 47 38 24  
[ambre.le-bas@val-doise.gouv.fr](mailto:ambre.le-bas@val-doise.gouv.fr)

Cergy, le 18 juin 2025

Le préfet du Val-d'Oise

à

Mesdames et messieurs les maires  
du Val-d'Oise

**Objet :** Documents d'information sur les risques liés à la canicule 2025.

Comme chaque année dans le cadre du dispositif de gestion sanitaire des vagues de chaleur, et au regard des épisodes de canicule enregistrés les années passées, le ministère chargé de la Santé et Santé publique France lancent la campagne d'information et de prévention des risques liés aux canicules.

Malgré leur caractère récurrent, l'impact sanitaire des canicules persiste et se traduit chaque année par des augmentations des recours aux soins, des hospitalisations et des décès. Sur l'ensemble de la période de surveillance 2024 (du 1<sup>er</sup> juin au 15 septembre), 15 500 passages aux urgences en lien avec la canicule ont été recensés dont 10 500 hospitalisations. Plus de 260 décès en excès ont été enregistrés pendant les canicules et concernent davantage les personnes âgées.

Il reste donc nécessaire de sensibiliser l'ensemble de la population aux risques sanitaires liés aux fortes chaleurs et leur donner les conseils pour se protéger, avec une attention particulière pour les personnes les plus âgées, particulièrement vulnérables à la chaleur.

C'est pourquoi je vous invite à nouveau à encourager les personnes de 65 ans et plus à s'inscrire sur les registres municipaux, afin que vos services puissent s'assurer qu'elles vont bien en cas de canicule ou intervenir si besoin.

Par ailleurs, Santé publique France vous propose des outils à **destination du grand public** :

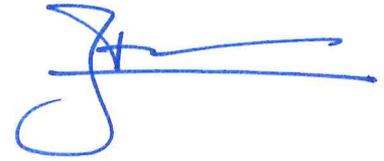
- un **dépliant de 4 pages** qui rappelle les principaux gestes de prévention contre les effets de la chaleur et les symptômes d'une déshydratation ou d'un coup de chaleur ;
- des **affiches** sur les gestes de prévention à adopter et sur les effets des fortes chaleurs.

Ces documents sont consultables et téléchargeables sur le **site de Santé publique France** : [www.santepubliquefrance.fr](http://www.santepubliquefrance.fr) dans la rubrique **déterminants-de-sante/climat/fortes-chaleurs-canicule/outils**.

Pour les professionnels de santé, trois dépliants de la collection « Repères pour votre pratique » sont disponibles uniquement en téléchargement pour les accompagner dans la prise en charge de leurs patients particulièrement vulnérables à la chaleur (adultes vulnérables, enfants et personnes âgées).

Je vous remercie pour votre concours qui est très important pour relayer ces messages de prévention des risques liés à la canicule.

Pour le préfet,  
le sous-préfet, directeur de cabinet

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized initial 'T' followed by a horizontal line extending to the right.

Thomas FOURGEOT

Copie à :

Madame la présidente du conseil départemental  
Madame et Messieurs les sous-préfets d'arrondissement  
Madame la directrice de la délégation départementale de l'ARS  
Monsieur le directeur du SDIS 95  
Monsieur le directeur du SAMU 95